Les Gares Nouvelles de Lille-Capita.e

COMMENT LA VILLE DE LILLE COMPTE RÉSOUDRE LE PROBLÈME FINANCIER

Après avoir répondu aux premières objections soulevées au sujet de la réorganisation projetée du reseau terroviaire de la région lilloise, M GUELTON, adjoint au maire de Lille, en arrive au problème financier, qu'il nous expose dans ses moindres détails.

« On sait, nous dit-il, que la dépense totale prévue pour la réalisation complète du projet atteint 216 millions de francs, dont 87 millions à la charge de la ville de Lille. Ces 87 millions seront-ils cependant payés uniquement par les Lillois, comme on veut trop facilement le faire croire ?

— Nullement .. Nous allons le prouver :

LA RÉPARTITION DE LA DÉPENSE TOTALE

L'œuvre à réaliser, comme nous le disions hier est bien loin de ne composer que la substitution d'une gare de passage à la gare terminus actuelle. L'aperçu des dépenses prévues montrera clairement, d'ailleurs, l'envergure du projet.

La dépense totale à prévoir peut, en effet, être décomposée de la façon suivante :

	francs
I. — Aménagement de la nouvelle gare de passage et de ses abords (terrassements, ouvrages d'art, bâtiments et quais	44 000 000
II. — Déplacement des lignes et remaniement des voies (côte Fives)	8 500 000
— Déplacement des lignes et remaniement des voies côté La Madeleine	43 800 000
III. — Boucle pour la circulation des machines et du matériel	23 000 000
— Groupe de garages de Saint-Sauveur	1 800 000
— Dépôt de Ronchin et garage pour le matériel	20 000 000
— Gare de Fives	4 500 000
— Raccordement M. N. O. P	8 100 000
IV. — Aménagement de la nouvelle ligne contournant l'agglomération lilloise, côté Sud et côté Nord	12 700 000
V. — Raccordements directs :	
A) Entre la ligne de Lens et Armentières	4 700 000
B) Entre la ligne de Calais et la ligne d'Haubourdin à Saint-André	800 000
C) Entre la ligne de Comines et la ligne nouvelle	500 000
D) Raccordement du Pont Vauban	1 100 000
VI. — Aménagement des gares et stations nouvelles, y compris les voies et traversée des gares :	
Nouvelle gare Lille-Sud	23 000 000
Gare de Loos	6 850 000
Gare d'Haubourdin	6 550 000
Nouvelle gare annexe d'Haubourdin	4 500 000
Gare de Saint-André	4 500 000
Gare de La Madeleine	2 000 000
Gare d'Hellemmes	3 400 000
Gare de Saint-Sauveur	1 700 000

A déduire de ces sommes la valeur des terrains formant actuellement l'assiette de la gare terminus, à racheter par la Ville pour la somme forfaitaire de 10 millions. Reste la somme totale de la dépense, soit ..... 216 millions

Sur cette somme, la Ville de Lille a à payer une cote-part de 2/5, soit ..... 87 millions

Où trouvera-t-elle cette somme qui, a priori, paraît extraordinairement élevée ?

LA SOLUTION DU PROBLÈME

La somme de 87 millions tombant à la charge de la ville, nous dit M. GUELTON, sera divisée en deux tranches : l'une de 37 millions, qui sera fournie par une subvention municipale prise sur le budget, et l'autre de 50 millions, qui sera gagée sur un emprunt garanti par le produit des surtaxes.

Les modifications à apporter par le nouveau projet intéressant toute la banlieue et même devant avoir leur répercussion dans toute la région du Nord, il est de toute justice que les surtaxes locales temporaires soient perçues au compte de la ville de Lille, dans toutes les stations et gares ayant bénéficié des avantages de la transformation. Ces surtaxes seront perçues pendant une durée maximum de 30 ans, à partir du mois suivant la signature du décret, dans les stations et gares suivantes :

Lille (G. V) ; Haubourdin (halte) Lille (porte d'Arras) ; La Madeleine ; Saint-André ; Comme ; Loos ; Haubourdin ; Sequedin ; Hellemmes (dans l'avenir) ; Petit-Ronchin ; Lambersart ; Lille (Saint-Sauveur ; (Lille (Port Vauban) ; Fives-Hellem-(garage), ainsi qu'aux points d'arrêt de Lille (porte de Douai, Lezennes, Hellemmes, Ronchin, Lezennes et Lezennes (Mont-de-Terre).

LES SURTAXES PROPOSÉES

Quelle sera l'importance des surtaxes à percevoir ? Voici le taux des surtaxes proposées :

0 fr. 10 par voyageur muni de billet simple délivré par ou pour les gares, stations ou P. A ci-dessus (rayon de 5 kilomètres.

0 fr. 20 par voyageur muni de billet (aller et retour) délivré dans un rayon de 5 kilomètres.

0 fr. 20 par voyageur muni de billet simple délivré (rayon de 6 à 50 kilomètres)

0 fr. 40 par voyageur muni de billet d'aller et retour délivré (au-delà du rayon de 50 kilomètres).

0 fr. 30 par voyageur muni de billet simple délivré (au-delà du rayon de 50 kilomètres).

0 fr. 60 par voyageur muni de billet d'aller et retour délivré (au-delà du rayon de 50 kilomètres).

2 fr. par mois de validité sur les cartes d'abonnement (abonnements hebdomadaires d'ouvriers et d'employés exceptés) ayant les gares, stations ou haltes désignées ci-dessus comme point d'attache.

0 fr. 20 par enregistrement de bagages et chiens, au départ des gares, stations ou haltes désignées ci-dessus.

0 fr. 05 par 10 kilos ou fraction de 10 kilos de marchandises transportées en grande vitesse, avec minimum de 0 fr 20 par enregistrement (bagages et chiens exceptés) en provenance ou à destination des gares, stations ou haltes ci-dessus.

3 fr. par tête d'animal de grande taille en provenance ou à destination des gares, stations ou haltes désignées ci-dessus.

2 fr. par tête d'animal de moyenne ou petite taille, en provenance ou à destination des gares, stations ou haltes désignées ci dessus.

0 fr, 30 par 100 kilos ou fraction de 100 kilos de marchandises de détail transportées en petite vitesse, avec minimum de 0 fr. 20 par enregistrement, en provenance ou à destination des gares ou stations désignées ci-dessus.

0 fr. 20 par tonne de marchandises appartenant aux 1re, 2e, 3e et 4e séries du tarif général, transportées en petite vitesse par wagon-complet, en provenance ou à destination des gares, stations ou haltes désignées ci-dessus.

0 fr. 10 par tonne de marchandises appartenant aux 5e et 6e séries du tarif général, transportées en petite vitesse par wagon complet, en provenance ou à destination des gares, stations ou haltes désignées ci-dessus.

On a beaucoup critiqué ces surtaxes, bien à tort, comme on peut s'en rendre compte.

D'après le barème ci-dessus, en effet, le voyageur de Paris pour Lille, ou de Lille pour Paris, ne paiera qu'une surtaxe de 0 fr. 30, pour un seul voyage et de 0 fr 60 pour l'aller et retour. Quant aux surtaxes appliquées aux marchandises, elles ne sont pas plus élevées, attendu qu'elles ne grèvent que de 0 fr. 10, par exemple, la tonne de houille transportée.

Les Lillois ne seront pas, comme certains le laissent entendre, les seuls à payer les frais de la réorganisation du réseau, puisque le Parisien, le Saint-Quentinois, l'Arrageois, le Valenciennois, qui viendront à Lille ou dans sa banlieue, supporteront les frais au même titre que les Lillois partant pour une destination quelconque du réseau

Lorsqu'il s'est agi d'améliorations d'intérêt général, les municipalités souvent citées comme modèles, de Paris, Lyon, Marseille, Le Havre, etc., n'ont jamais hésité à suivre le même procédé. Peut-on reprocher à la ville de Lille de les imiter ?

Croit-on, en outre, que la ville de Lille aurait pu agir autrement s'il ne s'était agi que de l'agrandissement pur et simple de la gare terminus actuelle.

L'application de surtaxes modiques aux tarifs de transport était la seule solution pratique digne d'être retenue. C'est pourquoi après avoir examiné quantité d'autres suggestions présentées, on a décidé de s'y rallier.

Ainsi envisagée, la solution du problème financier ne soulève aucune difficulté. On a donc la certitude qu'elle sera approuvée par tous les intéressés de bonne foi.

Les avantages présentés par le projet à l'enquête, au point de vue de la voirie et de la réalisation de Lille, Capitale moderne, feront l'objet d'un prochain article.

Marcel POLVENT.

A l'Exposition Internationale de la Coopération à Gand

CE QUE FUT L'INAUGURATION

Ainsi que nous l'avons succinctement annoncé, l'inauguration officielle de l'Exposition Internationale de la Coopération et des Œuvres sociales a eu lieu le 14 Juin courant, dans le magnifique Palais des Fêtes de la ville de Gand.

Les citoyens Goethaert, président et May, secrétaire de l'Alliance Coopérative Internationale, ainsi que les membres de l'Exécutif, les citoyens Anseele, président, Victor Serwy, Adolphe Debacker, Dewael, Joseph Lemaire, membres du Comité organisateur, les architectes Vandevoorde et Coppieters, un grand nombre de députés et de sénateurs appartenant à tous les partis assistaient à l'inauguration. Du côté officiel, celle-ci fut également honorée de la présence de Tom Shaw, ministre anglais du travail, d'un représentant du Gouverneur de la Flandre Orientale, empêché et de M. Vanderstegen, bourgmestre de la ville de Gand. Enfin, on remarquait, naturellement, toutes les notabilités du mouvement coopératif international.

Après la cérémonie d'inauguration, qui eut lieu dans la vaste salle des fêtes de l'Exposition et où des discours furent prononcés par Anseele, par M. Vandersteegen et par le citoyen Goethaert, les délégués procédèrent à la visite des stands innombrables, sous la conduite de leurs chefs respectifs. Nous avons suffisamment décrit ces stands, le bon goût qui a présidé à leur arrangement, leur diversité, leur richesse et la signification profonde de cette œuvre immense, pour qu'il soit inutile d'y revenir. Répétons qu'à peu de choses près, l'Exposition est entièrement au point et que les milliers de visiteurs qui la parcourront en emporteront un souvenir inoubliable.

Ne manquons pas de signaler en passant la décoration superbe qu'a reçu le palais des fêtes à cette occasion et les multiples attractions prévues, qui ajouteront encore à l'intérêt de la visite de Gand, que tous nos lecteurs ne manqueront pas de faire dans la période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre.

Le soir de l'inauguration, un banquet de 250 couverts, qui réunissait les notabilités du monde coopératif, entourées des représentants de tous les pays qui participent à l'Exposition, a été servi au théâtre français. Et le lendemain, tandis que le public envahissait les allées de l'Exposition, des fêtes étaient encore organisées en l'honneur des visiteurs étrangers et particulièrement de Tom Shaw, tandis que les premières sociétés participant au grand festival se faisaient entendre sur le kiosque de la « Place Publique » et sur celui du Parc superbe qui entoure le Palais des Fêtes.

Bref, les premières journées font bien augurer du succès de l'Exposition Internationale de la Coopération et des Œuvres Sociales, qui marquera une date importante dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Il faut rendre grâce à ceux qui ont osé concevoir, à ceux qui ont pu réaliser cette manifestation splendide de la force prolétarienne. Il faut que chacun soit à Gand cette année.

Pour intensifier la consommation du poisson en France

Il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'arrangement qui vient d'être conclu entre le Président du Syndicat des Armateurs de Boulogne-sur-Mer et la Compagnie du Chemin de fer du Nord pour rendre efficace la propagande en faveur de la consommation du poisson en France à l'exemple de l'Angleterre où les « Frileries » ont pris une importance des plus considérables.

Le Réseau du Nord pour vulgariser l'emploi des appareils dits « Frileries » va créer un groupement comprenant : une voiture automobile sur laquelle sera installé un de ces appareils de démonstration et un wagon aménagé comportant un office pour la préparation du poisson et des pommes de terre, un magasin de resserre, une glacière et un dortoir pour le personnel.

Ce matériel ingénieusement conçu se rendra, pendant les prochains mois de juin, juillet, août et septembre, dans les grands centres industriels, miniers, métallurgiques et textiles, dans les Cités-Jardins dont le réseau a doté ses grandes gares, et leurs coopératives, pour y faire les démonstrations dont la portée utilitaire n'est pas contestable.

Des affiches apposées quelque temps à l'avance dans les gares avoisinant les lieux de démonstrations ainsi que dans les villes où elles se feront permettront au public de connaître le programme que se sont tracé les organisateurs.

A chacune des expériences, il sera vendu pour un prix des plus minimes des portions de poissons frits qui ont eu déjà le plus grand succès lors d'un premier essai à Lille.

PROGRAMME DES EXPERIENCES DES FRITERIES SUR LE RESEAU DU NORD

JUIN. — D. — 29. Beauvais, Jeanne Hachette. — 30. Lens-Liévin, Festival de Gymnastique.

JUILLET. — 1. Liévin, Mines ; 2. Lens, Ville; 3 Lens, Mines ; 4. Lens, Mines de Courrières 5. Hénin-Liétard, Mines de Dourges ; 6. Douai, Fêtes de Gayant ; 7. Douai, repos ; 8. Douai, Mines d'Aniche ; 9. Somain, Ville ; 10. Somain, Mines d'Aniche ; 11. Aniche, Ville ; 12, 13, 14, Lille et environs ; 15. Repos ; 16. Armentières ; 17. Béthune ; 18. Lapugnoy, Mines de Marles ; 19 Nœux Mines de Nœux ; 20. Bully-Grenay, Mines de Béthune.

L'utilisation des compétences dans l'armée française !

M. Georges Claude n'a pas besoin d'être présenté au public : c'est tout bonnement un des plus grands savants que nous ayons actuellement en France.

Il est capitaine dans l'armée territoriale et vient de recevoir son ordre d'affectation en cas de mobilisation. Et savez-vous où on l'envoie ?... On l'envoie présider une commission de réquisition de chevaux en Eure-et-Loir !

On ne saurait donc s'étonner qu'il ait adressé au ministre de la guerre la lettre que voici :

Rueil, le 14 juin 1924.

A Monsieur le Ministre de la Guerre, Paris.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu il y a quelque temps, en ma qualité de capitaine d'artillerie territoriale, un ordre de mission spéciale.

Resté officier, malgré mes 54 ans, dans l'espoir de fonctions où je pourrais être utile, je suis appelé à... la présidence de la commission de réquisition des chevaux de Brou (Eure-et-Loir).

En 1914, M. Grignard, prix Nobel de chimie était mobilisé comme garde-voie ; M. Boucherot, comme sapeur, etc. On sait ce qu'il en a coûté au pays de cette utilisation des compétences...

J'ai l'honneur Monsieur le Ministre, de vous remettre ma démission de capitaine de territoriale et vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

Georges CLAUDE,
lauréat de l'Institut.

Il est certain qu'on pourra aisément remplacer M. Georges Claude à la réquisition des chevaux de Brou (Eure-et-Loir). On le remplacera moins aisément au bureau des recherches scientifiques Mais y a-t-il seulement un bureau des recherches scientifiques au ministère de la guerre ?...

LE REVEIL AGRICOLE

L'enseignement agricole dans les campagnes

Dans l'Agriculture, comme dans l'Industrie chacun produit au petit bonheur, selon ses moyens, ses goûts et ses aptitudes, sans se soucier de l'intérêt général. Avec cette différence cependant que la machine s'est imposée chez l'industriel, ce qui lui a permis d'intensifier et d'uniformiser la fabrication des objets. Tandis que la terre est restée dans la généralité des cas, un instrument de production dont le rendement est excessivement variable, suivant qu'il est exploité par des personnes disposant ou non, de capitaux et des connaissances agronomiques indispensables. Et comme c'est une infime minorité qui a en main ces éléments de succès, la production agricole de notre pays reste déficitaire, au détriment de notre richesse et de notre bien-être

Il faut dire cependant que d'énormes progrès ont été réalisés depuis 50 ans dans le domaine agricole, grâce à la science qui s'est intéressée à la première de nos industries, mais ces progrès ne se sont pas assez généralisés.

A tous points de vue : travail et entretien du sol, achat et emploi des engrais, des semences, élevage et alimentation du bétail, vente des produits, nos agriculteurs ont beaucoup à apprendre. Comme sa sœur l'Industrie, la Culture doit mettre en pratique toutes les données modernes, afin d'extraire du sol la totalité de ses richesses.

De là l'impérieuse nécessité de faire connaître aux paysans les méthodes culturales modernes. C'est dire qu'il faut à tout prix instruire la masse des petits et moyens exploitants.

IL FAUT ALLER AUX PAYSANS POUR LES INSTRUIRE

La loi du 2 août 1918 établit une sorte de réorganisation de l'enseignement public de l'Agriculture : elle comporte des dispositions heureuses puisqu'elle introduit cet enseignement dans les programmes des écoles rurales Et c'est très bien puisque les **Ecoles spéciales** ne peuvent être fréquentées que par les enfants des cultivateurs aisés. Les fils des moyens et petits exploitants ne peuvent profiter de cet enseignement agricole. La cause de cette abstention a fort bien été mise en relief par M René Leblanc dans son brillant rapport à la Ligue de l'Enseignement :

« Le petit cultivateur se soucie médiocrement de se priver de la collaboration de son jeune garçon pendant deux ou trois années consécutives Il estime qu'il peut lui-même lui enseigner la pratique du métier Quant aux théories dont il se méfie un peu, il désirerait bien que son fils soit moins ignorant que lui à leurs sujets ; il consentirait même quelques sacrifices dans ce but, mais lorsqu'il calcule ce que coûte la pension dans une Ecole d'Agriculture et qu'il y ajoute les gages et l'entretien d'un valet de ferme qui remplacera l'absent, ses bonnes intentions s'évanouissent ».

La rareté et la cherté de la main d'œuvre dans les campagnes, la durée assez longue des études et le prix élevé de la pension dans les écoles, telles sont les vraies raisons qui empêcheront toujours les fils de petits et moyens cultivateurs de fréquenter ces excellents établissements. Ce sont des arguments sérieux et qui ont été pris en considération lors du vote de la loi de 1918 qui a prévu l'organisation de l'enseignement postscolaire agricole et de l'enseignement saisonnier.

L'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE AGRICOLE ET L'ENSEIGNEMENT SAISONNIER DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIRES DE NOVEMBRE A MARS.

Pour que cette mesure soit réalisable, il nous faut posséder un corps important de techniciens, chaque arrondissement devant recevoir au moins dans le plus court délai deux professeurs et être pourvu d'une ou deux écoles ambulantes pour les jeunes cultivateurs et cultivatrices.

Dans ce but, il y aurait lieu cette année d'ouvrir toutes grandes les portes de nos grandes Ecoles d'Agriculture, qui peuvent facilement recevoir comme élèves, un effectif double de celui admis annuellement.

L'enseignement postscolaire agricole obligatoire pour les jeunes gens et jeunes filles de 13 à 17 ans ne peut être organisé qu'autant que nos instituteurs ruraux recevront à l'Ecole Normale un enseignement agricole suffisamment développé avec sanction à la fin de leurs études Ils seraient largement encouragés par des avantages d'avancement, des subventions, d'autant plus importants, qu'ils auraient fait preuve d'initiatives heureuses et qu'ils auraient obtenu de meilleurs résultats pour le maintien à la terre des enfants qui leur sont confiés. Les instituteurs seraient également tenus de développer le plus possible chez les enfants des classes primaires, le goût de la profession agricole, par des notions de sciences appliquées à l'agriculture, l'explication de la nécessité des opérations culturales, de façon à développer leur esprit d'observation. Ce programme étant complété par l'organisation d'un jardin d'études à l'Ecole, et de promenades dans les champs au cours desquelles des explications seraient données sur les diverses cultures, l'utilité des amendements, etc.

La création de bibliothèques rurales s'impose également ; dans cet ordre d'idées les communes, les syndicats agricoles ne doivent pas hésiter à faire l'achat de volumes parfaitement choisis

On ne fera jamais trop de sacrifices pour nos paysans : ils ne demandent qu'à s'instruire, comme le prouve l'empressement qu'ils mettent à suivre les cours des quelques Ecoles ambulantes d'hiver et Ecoles ménagères qui fonctionnent actuellement.

Ce programme peut être réalisé sans grande dépense ; sa mise en application devant dans un court délai assurer un accroissement considérable de notre production agricole

LABOR

La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand Prix des Bois-Blancs le Premier Pas WALTOR

C'est Dimanche 22 Juin prochain que le Vélo Club des Bois-Blancs, siège chez M. Henri Thuyschaever, 133 Avenue de Dunkerque, Lille, fera disputer le Grand Prix des Bois Blancs et le **PREMIER PAS WALTOR**, sous le contrôle de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

Le Grand Prix empruntera l'itinéraire suivant : Lille Armentières, Frelinghien Comines et retour (à parcourir deux fois) soit 75 kilomètres. Plus de 800 francs de prix en espèces seront répartis entre les deux catégories avec cumul au classement général.

Les engagements, 4 francs, seront reçus jusqu'au départ qui sera donné à 15 heures, chez M. Thuyschaever.

Le **PREMIER PAS WALTOR** réservé aux jeunes gens de moins de 15 ans, se courra sur un circuit de 10 kilomètres Six prix en espèces récompenseront les vainqueurs.

Le départ de cette épreuve aura lieu à 11 h. du matin.

Les engagements, 2 francs, sont reçus chez M. Henri Thuyschaever, 133, Avenue de Dunkerque Lille.

LE GRAND PRIX LEMAHIEU

Le Grand Prix Lemahieu organisé par l'Etoile Cyclo-Club de Lambersart, siège chez M. Léon Lemahieu, 374, Avenue de Dunkerque à Lambersart, avec le concours du REVEIL DU NORD se disputera le dimanche 6 juillet sur le traditionnel parcours Lambersart-Cassel et retour 90 kilomètres).

Les organisateurs ont prévu deux classements : 1re et 2e catégories avec cumul au classement général.

Plus de 900 francs de prix récompenseront les coureurs.

Les engagements sont reçus dès à présent chez M. Lemahieu, à l'adresse indiquée plus haut.

Le Grand Prix Lemahieu est la seule course autorisée le dimanche 6 juillet pour les membres de la F.C.C.N.

LA COURSE TOURCOING-DUNKERQUE

Nous publions ci-dessous la liste des prix de la course Tourcoing-Dunkerque qu'organise le 6 juillet prochain le Vélo-Club Tourquennois, siège chez M. David Deruyter, 43, rue d'Anvers à Tourcoing :

1er 1.000 fr., 2e 700; 3e une bicyclette de course, 4e 300; 5e 250; 6e 175; 7e 150; 8e 125; 9e 100, 10e 90; 11e 80; 12e 70; 13e 60; 14e 55, 15e 50 fr. etc...

Prix spéciaux aux coureurs de 4e catégorie et débutants licenciés départementaux : 1er 150; 2e 100; 3e 75, etc, avec cumul au classement général.

Les primes 50 fr. au meilleur temps sur deux tours de piste : 25 fr. au 2e : 50 fr. à Cassel, 50 fr au retour 100 fr. de prime à Dunkerque : 250 fr. réservés aux V.C.T

Challenge des Francs, 1.000 fr., par classement toutes catégories : Coupe du « Journal de Roubaix » aux 4e catégorie et débutants.

RÈGLEMENT DE LA COURSE

Cette épreuve est réservée aux coureurs licenciés de l'U.V.F. des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes 1re, 2e 3e 4e catégories et débutants, sur présentation de leur licence. Elle se courra sans entraîneurs, soigneurs ni suiveurs, sous les règlements de l'U.V.F., les changements de machine, de roue, sont formellement interdits.

Inscriptions : 4 fr., non remboursables, dossard compris. Les inscriptions sont reçues au siège du Club N. 43, rue d'Anvers à Tourcoing, jeudi 3 juillet inclus, passé cette date, aucun engagement ne sera accepté.

LES SUCCES DU VELO CLUB CROISIEN

GRAND PRIX AUTOMOTO, 150 kilomètres : 3e Jérome Declercq ; 4e Jean Preuss : 6e Charles Caroul. — Débutant : 1er Charles Caroul.

PARIS-LONGWY, 377 kil. : 5e Omer Vermeulen.

CIRCUIT DE L'ESCAUT, 110 kil. : 8e Jules De Keise.

VELODROME DE DOTTIGNIES. Course de 2 heures : 1er René Verlynde.

INTERNATIONLLE D'ANTOING : 3e Louis Blervacques.

CIRCUIT VAN BEVER, à Flers : 4e Julien Lemang.

— Vendredi 20 Juin, assemblée générale, à 19 heures.

LE CIRCUIT DE LANNOY

Dimanche 22 juin se disputera le Circuit du Canton de Lannoy sur un parcours d'environ 70 kilomètres, composé d'excellentes routes et exempt de difficultés. Les coureurs traverseront Hem, Forest, Chéreng, Baisieux, Willems, Sailly Lys, Lannoy deux fois. Cette épreuve est exclusivement réservée aux licenciés de l'U.V.F 4e catégorie et débutants. Une somme de 600 francs sera affectée comme prix aux vainqueurs du Circuit.

Les engagements sont reçus chez M. Marcel Deviens, 22 bis, rue de Lille à Lannoy, jusqu'au moment du départ fixé à 15 heures.

LA COURSE CROIX-ARMENTIERES

A l'occasion des fêtes de bienfaisance (quartier des Américains) le Comité des fêtes organise avec le concours du Vélo-Club Croisien, une course cycliste sur le parcours de Croix-Armentières et retour. Cette épreuve sera dotée de 600 francs de prix en espèces :

Au 1er 100 fr. ; au 2e 75 fr ;3e 50 fr. ; 4e 40 fr.; 5. 30 fr. ; 6e 30 fr. ; 7e, 20 fr. ; 8e 20 fr. ; 9e 20 fr.; 10e 15 fr. ; 11e 15 fr. ; 12e 10 fr. ; 13e 10 fr. ; 14e 5 fr. : 15e 15 fr. Prix spéciaux pour les débutants avec cumul au classement général : 1er 30 fr. ; 2e 20 fr. ; 3e 15 fr. ; 4e 15 fr. ; 5e 10 fr. ; 6e 10 fr. ; 7e 5 fr. ; 8e 5 fr. ; 9e 5 fr. ; 10e 5 fr.

Une prime de 20 fr. sera accordée au coureur le plus éloigné de Croix. Cette épreuve est ouverte aux coureurs de 4e catégorie et débutants de l'U.V.F.

Les engagements sont reçus jusqu'au départ chez M. Jules Stinne, 37, rue Voltaire, à Croix, contre la somme de 4 fr. dossard compris. La distribution des dossards se fera à cette même adresse le lundi 23 juin à partir de 15 heures.

Le départ sera donné à 17 heures ; le contrôle se fera à la Chapelle d'Armentières.

LE GRAND-PRIX DE NŒUX-LES-MINES

Par suite d'un cas imprévu, la course sur route annoncée par l'Etoile Cycliste Nœux-Mines, pour le 13 juillet prochain, est reportée au 27 juillet, le programme restant le même que celui établi pour la date du 13.

AU VELODROME DU STADIUM DES MINES DE NŒUX

Une grande fête cycliste régionale réservée aux coureurs licenciés toutes catégories sera organisée dimanche 22 juin au Vélodrome de Nœux par l'« Etoile Cycliste Nœux-Mines » sous le contrôle de l'U. V. F En voici le programme :

1re course. — Ouverture du Challenge vitesse — 2 tours de piste ; les séries seulement (Les demi-finale et finale seront courues les 6 et 13 juillet 1924) Pour les vainqueurs des séries : 15 fr demi-finale : 25 fr. ; Finale : 1er prix, un superbe objet d'art en bronze.

Aussitôt après le challenge, départ sur piste de la course sur route organisée, par M Léon Degorre, rue Nationale, sur le parcours suivant, soit environ 100 kilomètres : Nœux, Sains, Aaix-Noulette, Souchez, Neuville, Ste Catherine, Arras, Achicourt, Wailly, Rivière, Verles, Bienvilliers, Foncquevillers, Hébuterne. — Retour : Foncquevillers, Annequin, Monchy, Ransart, Wailly, Achicourt, Arras, Nœux. Arrivée sur le Vélodrome, 20 deux tours de piste seront effectués Cette course est réservée exclusivement aux coureurs des 3e, 4e catégories et débutants.

2e course. — 200 tours de piste ; régionale ; individuelle. — Classement tous les 20 tours. Prix : 200 150, 100, 90, 80, 70, 60 fr.

3e Course — Consolation ; 20 tours ; Prix 30, 25, 20, 15, 10, 10 fr

Des primes spéciales seront accordées suivant les besoins des courses. Les engagements sont reçus chez M. Emile Descamps rue Nationale, à Nœux.

BOXE

LE GALA DE VALENCIENNES

Le Ring Valenciennois a donné, samedi soir à la Sale Watteau, sa première séance de boxe de combat et n'eut été une circonstance imprévue, bien des amateurs du « Noble Art », eussent grossi le nombre déjà respectable de spectateurs qui avaient répondu à l'appel de la nouvelle organisation sportive.

La soirée fut ce qu'annonçaient le programme, les cinq combats furent sincères, parfois plus ardents que scientifiques, toujours courtois et loyaux. Voici les résultats :

Elkaim, de l'U.A.V. (A. Selle) bat Dumortier, du B.C. aux points.

Blampain, de Saint-Amand (Descarpentrie), bat Tavernier aux points.

Le troisième combat, le clou de la soirée, opposa à Frank Briscot Pahud Williams, champion officiel de Suisse des poids moyens. Très chaudement disputée, cette rencontre nous fit voir un Briscot en forme parfaite de souplesse de puissance, de souffle.

Le Valenciennois fut déclaré vainqueur aux points.

Pion, de l'U.A.V. (A. Selle) bat Preuvot, de Denain (Degand) par abandon au 5e round.

Blommaert, de Denain (Degand) bat Hainaut, de Paris (Mainguet) aux points.

Cette première séance offrit de l'intérêt ; nous ne pouvons qu'en souhaiter au moins autant pour celle que le Ring Valenciennois organisera en Septembre prochain où nous est déjà annoncé un match Frank Briscot-Davos, Champion de Belgique.

SPORTS FÉMININS

Finale du Championnat du Nord de la F.F.S.F.
Championnats interrégionaux
Nord-Le de France-Champagne

Cette importante réunion aura lieu dimanche prochain 22 courant à 14 h. 30 à Douai, sur le magnifique Stade Démeny, terrain du Sporting Club de Douai.

Ce sera, sans conteste, la plus belle manifestation sportive féminine qu'on ait pu voir dans le Nord à ce jour.

Les nombreux sportmen Lillois et Roubaisiens qui se sont si vivement intéressés aux éliminatoires disputées au Stade Jean Bouin ne manqueront certainement pas de se rendre à Douai dimanche pour assister à cette réunion et apporter, par leur présence, un précieux encouragement à une œuvre qui, fort heureusement, ne se discute plus.

ATHLÉTISME

L'EQUIPE BELGE AUX JEUX OLYMPIQUES

A la suite de la réunion préolympique qui eut lieu dimanche à Bruxelles, la Ligue belge a désigné les athlètes suivants pour les Jeux olympiques :

100 mètres : Brochart. Cockuyt ; 200 m. Brochart, Cockuyt ; 800 m. Morren ; perche : Henrijean, Powell ; hauteur : Henaut ; décathlon : Pauwell, Ruth ; panthalon : Zinner Ruth ; relais 4 sur 100 : Brochart, Cockuyt, Moetbeeck, Zinner ; 5.000 m. : Vandevelde ; Marathon : Marcel Alavoine, Sieurs, Bross Leclercq.

En outre, Marrien et Van de Putte se rendront aux Jeux aux frais de l'U. S. Saint-Gilloise.

JEU DE BALLE

LILLE CONTRE HELLEMMES

Dimanche dernier, la partie A, de 3e catégorie de la Pelote Moulinoise de Lille, s'est mesurée en un match amical, sur le terrain des sports de la Compagnie de Fives-Lille, situé en plein centre d'Hellemmes.

Cette jeune société dispose d'un ballodrome qui comprend les derniers perfectionnements et nous pouvons déclarer, sans crainte de démentis, que lorsque les derniers travaux seront terminés, ce sera l'un des plus beaux qui existent.

La lutte très courtoise ne fut pas dépourvue d'intérêt, beaucoup de balles furent chassées outre. Dans Hellemmes Renon fut excellent. Facq, chef de partie, fut l'entraîneur ardu de ses co-équipiers. Dans Lille, Rivière fut le meilleur ; Deschuttener fut bon : Ravez et Martin, tinrent honorablement leur place.

Après une belle défense de part et d'autre, Hellemmes triompha par 13 jeux contre 11 à Lille.

HIPPISME

COURSES AU TREMBLAY

1re Course. — 1. Perle d'Or (M. Allemand), g. 22.50, p. 12.00 ; 2. Ecletus (Glay), p. 16.00 ; 3. Chang (Wallon), p. 20.50.

2e Course. — 1. Bahama (De Nexon), g. 28.50.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1924. — N° 18

LE SECRET MORTEL

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

PAUL FEVAL FILS

Il saisit cordialement les mains fines de Marthe, y posa les lèvres et, souriant de son bon et franc sourire, il s'écria :

— Ne pleurez pas !... Je vous en supplie. Je ne puis voir pleurer une femme, moi ! Cela me bouleverse !... Donnez-moi votre fille, je vous jure que je la rendrai heureuse ! Je vous jure qu'elle n'aura pas à s'en repentir.

« N'est-ce pas ?... Je vous laisse réfléchir Quand me ferez-vous l'honneur de me recevoir pour que nous causions avec un peu moins d'émotion qu'aujourd'hui ?»

Marthe essuya ses larmes.

— Oui, dit-elle, je sens que vous êtes sincère et mon cœur est soulagé... Vous avez raison j'ai besoin de me reprendre. cette émotion m'a brisée !

Venez demain.. Etes-vous libre de votre temps ?

— Certainement.

— Voulez-vous accepter de déjeuner avec moi, demain matin, oh ! sans cérémonie, je n'ai pas l'habitude de recevoir à Paris.

— Je suis à vos ordres.

— Alors, à demain, monsieur Guiraud, car vous ne m'avez pas même dit votre nom et, sans la lettre de Renée, je ne le saurais pas.

Elle le reconduisit gracieusement, elle-même, en bonne femme sans prétention et avec de bonnes paroles, si rondes, si simples, qu'il se retrouva dans l'escalier, tout saisi de plaisir et pensant à part lui, que vraiment cette femme était charmante et qu'il n'en avait jamais rencontré de pareille.

Une semblable belle-mère, c'était une bénédiction. Plein de ce sujet, il envoya, rue de Lille, avec sa carte, une jolie caisse de bruyère rose.

V

FOLIE CONTAGIEUSE

Comme l'avait pensée Renée, Scipion Guiraud s'était occupé, dès en arrivant à Paris, de ce qui lui tenait le plus au cœur et, d'abord, il s'était dit qu'une fois cette demande faite, il aurait l'esprit libre. Sa peur s'était dissipée en face de Marthe Eschanne, si grave, si digne, vêtue sévèrement et si bien dans son rôle. Il s'imaginait, en vérité être renseigné sur son compte

Ce fut donc le cœur léger qu'il se rendit au boulevard de Sébastopol, où il tomba sans crier gare, sans avoir averti qui que ce fût de son arrivée.

C'était d'ailleurs sa coutume de procéder ainsi.

Il arriva tranquillement, sans le moindre bagage.

Jeanne Guiraud avait simplifié à l'extrême le service de la maison : avec la cousine Denise, elle n'occupait plus que le premier étage une cuisinière et une femme de chambre suffisaient largement à la besogne.

Ce fut la femme de chambre qui vint ouvrir à M. Guiraud, et comme elle ne le connaissait point, elle lui demanda son nom, tandis que, sans répondre à cette question, il avançait dans l'appartement en disant :

— Bonjour, ma fille, votre maîtresse est là, n'est-ce pas ?

Au bruit de cette voix, bien qu'elle fût singulièrement adoucie, Mlle Guiraud accourut et Scipion la reçut dans ses bras. Quand l'oncle et la nièce se furent embrassés, ils pensèrent à se regarder et l'oncle ne put se défaire d'un certain embarras, lorsque Jeanne le prenant par la main, l'attira dans la pleine lumière et, le considérant avec une admiration bruyante, s'écria :

— Oh ! que tu es beau ! Ah ! mon Dieu ! te voilà rajeuni de dix ans ! Quelle toilette !

Elle ne tarissait pas, et il fallut qu'il la fît taire.

— Enfant, dit-il, laisse un peu que je te regarde. Il me semble que toi aussi, tu as renoncé à tes robes grises et à tout cet attirail sombre dont tu l'entourais. Il est vrai que ton âge t'en donne le droit.

— Ah ! fit Jeanne doucement, il ne faut pas être à faire peur !

— A faire peur ? Je crois qu'en effet tu ne dois pas faire peur ?

Il la considérait Jeanne Guiraud était belle, d'une beauté grave et régulière à laquelle l'âge ne pouvait ajouter ni ôter ; il n'y avait rien là qui rappelât Renée, surtout rien d'enfantin, ni de mièvre : un corps robuste et fin, admirablement modelé, des traits irréprochables, un teint mat et chaud, de beaux cheveux lustrés relevés en lourdes torsades, mais avec ordre.

Le désir de plaire se manifestait par la coquetterie de la parure, coquetterie qui n'était pas autrefois dans les habitudes de la jeune fille.

Elle portait une robe de linon bleu pâle, ornée de dentelles et de nœuds de satin : la manche courte laissait nu le bras, simplement entouré de bracelets byzantins émaillés bleu, un étroit collier et un très petit croissant en épingle, pare